

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Dany Gauthier, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 15 juillet 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de L'Île-Perrot

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 15 juillet 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	19 135 313	19 552 275	18 654 990
Compensations tenant lieu de taxes	2	272 809	271 619	264 425
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 117 138	4 511 781	2 529 217
Services rendus	5	382 083	427 237	420 599
Imposition de droits	6	907 778	1 903 015	1 346 861
Amendes et pénalités	7	121 000	34 559	146 166
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	190 010	537 615	513 674
Autres revenus	10	14 500	53 341	194 802
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	22 140 631	27 291 442	24 070 734
Charges				
Administration générale	14	3 610 844	3 601 195	3 482 584
Sécurité publique	15	3 451 168	3 389 090	3 580 632
Transport	16	4 491 415	5 146 875	5 125 265
Hygiène du milieu	17	4 209 350	6 014 243	5 264 716
Santé et bien-être	18	127 723	127 787	121 244
Aménagement, urbanisme et développement	19	942 940	869 791	800 397
Loisirs et culture	20	3 368 492	3 979 843	3 353 030
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	467 091	468 792	251 563
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	20 669 023	23 597 616	21 979 431
Excédent (déficit) lié aux activités	25	1 471 608	3 693 826	2 091 303
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		67 665 841	65 574 538
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		67 665 841	65 574 538
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		71 359 667	67 665 841

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 030 224	2 057 672
Débiteurs (note 5)	2	9 406 759	6 899 112
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	613 000	553 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	12 049 983	9 509 784
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 319 542	3 576 035
Revenus reportés (note 11)	12	296 780	180 675
Dette à long terme (note 12)	13	11 987 903	11 242 716
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	17 604 225	14 999 426
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(5 554 242)	(5 489 642)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	76 003 086	72 487 623
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	528 357	528 357
Stocks de fournitures	20	182 971	123 847
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	199 495	15 656
	23	76 913 909	73 155 483
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	71 359 667	67 665 841
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	71 359 667	67 665 841
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	71 359 667	67 665 841
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 471 608	3 693 826	2 091 303
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	6 968 775)(	11 086 651)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		3 453 312	2 837 384
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(3 515 463)	(8 249 267)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(59 124)	(1)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(183 839)	5 649
	13		(242 963)	5 648
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 471 608	(64 600)	(6 152 316)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(5 489 642)	662 674
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(5 489 642)	662 674
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(5 554 242)	(5 489 642)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 693 826	2 091 303
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 453 312	2 837 384
Autres			
▪	3.1		
	4	7 147 138	4 928 687
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 507 647)	(1 890 297)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	397 683	(105 243)
Revenus reportés	8	116 105	(40 128)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(60 000)	(98 000)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(59 124)	(1)
Autres actifs non financiers	12	(183 839)	5 649
	13	4 850 316	2 800 667
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(5 622 951)	(10 235 282)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(5 622 951)	(10 235 282)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	4 423 000	3 072 700
Remboursement de la dette à long terme	25	(3 666 300)	(985 600)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(11 513)	(36 260)
Autres			
▪	28.1		
	29	745 187	2 050 840
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(27 448)	(5 383 775)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	2 057 672	7 441 447
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	2 057 672	7 441 447
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	2 030 224	2 057 672

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de L'Île-Perrot (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 10 et 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime retraite simplifié offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisation déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir
S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 030 224	2 057 672
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 030 224	2 057 672
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 030 224	2 057 672
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 030 224	2 057 672
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	2 578 500	247 300

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à l'eau et à la voirie et aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux fonds réservés aux dépenses liées à la tenue d'une élection, aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et aux investissements à financer.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 425 936 \$ (248 006 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 541 344 \$ (521 240 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	843 929	863 291
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 366 647	2 590 633
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 350 880	2 182 641
Organismes municipaux	13	788 370	629 776
Autres			
▪ Droits de mutation immobilières	14.1	952 349	524 458
▪ Intérêts et pénalités et autres	14.2	104 584	108 313
	15	9 406 759	6 899 112
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 915 926	362 669
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 915 926	362 669
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	117 661	111 835
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 835 535	2 230 580
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		101 368
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	75 482	29 658
Ministère de la Culture et des Communications	25	119 633	132 660
Autres ministères/organismes	26	335 997	96 367
	27	4 366 647	2 590 633

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,47 % à 3,94 % (3,72 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,20 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	2 943 175	1 259 833
Salaires et avantages sociaux	44	747 155	598 823
Dépôts et retenues de garantie	45	1 470 559	1 596 743
Provision pour contestations d'évaluation	46	51 694	51 694
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme et autres	47.1	106 959	68 942
	48	5 319 542	3 576 035

Note

Le montant des crédoeurs relatifs aux immobilisations, incluant les retenues de garantie, représentent 2 677 872 \$ (1 332 048 \$ au 31 décembre 2023)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	114 706	41 463
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54,1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	173 324	134 462
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	8 750	4 750
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62,1		
	63	296 780	180 675

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,20	2025	2029	64	12 053 700	11 297 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	12 053 700	11 297 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(65 797)	(54 284)
					72	11 987 903	11 242 716

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		2 251 500			2 251 500
2026	74		1 628 900			1 628 900
2027	75		2 586 700			2 586 700
2028	76		3 257 400			3 257 400
2029	77		2 329 200			2 329 200
2030 et plus	78					
	79		12 053 700			12 053 700
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		12 053 700			12 053 700

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	613 000	553 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	613 000	553 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	593 000	574 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	1 500	1 596
Régimes de retraite des élus municipaux	89	27 543	25 280
	90	622 043	600 876

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	(	)(
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	30 294 312	1 923 633		32 217 945
Eaux usées	102	38 922 317	88 789		39 011 106
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	28 424 692	805 979		29 230 671
Autres					
▪ Parcs, terrains de jeux, éclairages	104.1	8 096 599	304 770		8 401 369
▪ Quai nautique et autres	104.2	2 371 011	146 085		2 517 096
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	10 522 437	9 653 422		20 175 859
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	1 680 107	103 490		1 783 597
Ameublement et équipement de bureau	109	1 810 493	187 143		1 997 636
Machinerie, outillage et équipement divers	110	3 589 066	621 564		4 210 630
Terrains	111	2 767 327	146 034		2 913 361
Autres	112				
	113	128 478 361	13 980 909		142 459 270
Immobilisations en cours	114	12 932 286	(7 012 134)		5 920 152
	115	141 410 647	6 968 775		148 379 422
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	14 590 166	781 403		15 371 569
Eaux usées	117	28 108 272	974 169		29 082 441
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	12 224 253	720 692		12 944 945
Autres					
▪ Parcs, terrains de jeux, éclairages	119.1	3 109 498	206 225		3 315 723
▪ Quai nautique et autres	119.2	689 310	177 420		866 730
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	5 384 495	267 410		5 651 905
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	1 151 814	43 296		1 195 110
Ameublement et équipement de bureau	124	1 527 593	188 611		1 716 204
Machinerie, outillage et équipement divers	125	2 137 623	94 086		2 231 709
Autres	126				
	127	68 923 024	3 453 312		72 376 336
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	72 487 623			76 003 086
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	528 357	528 357
	135	528 357	528 357
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	528 357	528 357

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	199 495	15 656
Autres			
▪	144.1		
	145	199 495	15 656

Note**19. Obligations contractuelles****Services municipaux**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats pour divers services municipaux à verser une somme de 3 983 661 \$. Les paiements minimums nets exigibles pour les prochains exercices relativement à ces contrats sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2025	2026	2027
Contrat de marquage, déneigement et entretien de la chaussée	1 427 062	880 381	-
Gestion et entretien du complexe aquatique	231 000	-	-
Traitement de l'eau et matière résiduelle	529 003	21 213	21 213
Entretien des parcs	31 496	-	
Entretien des bâtiments	195 833	-	-
Administration et technologie de l'information	238 940	-	-
Partenariat	17 000	17 000	17 000
Services de camp de jour estival	124 720	118 840	112 960
TOTAL	2 795 054	1 037 434	151 173

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Ces subventions à long terme comportent des intérêts à recevoir sur une période restante de 16 ans. Le total à recevoir est de 611 582 \$, réparti ainsi :

Année	Intérêts à recevoir
2025	70 588
2026	65 472
2027	60 579
2028	56 216
2029	51 687
2030 et plus	307 040
TOTAL	611 582

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 220 463 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 191 396 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 419 000 \$ et 1 118 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Des avis de griefs ont été déposés pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

Des anciens participants au Régime complémentaire de retraite de la Ville de L'Île-Perrot ont transféré à l'extérieur du régime la totalité de leurs droits. Au moment des transferts, le degré de solvabilité du régime déterminé lors de la dernière évaluation actuarielle était inférieur à 100 %. Le solde de la valeur des droits devra être payé dans les cinq ans de l'acquittement initial. Advenant, le cas où le régime serait insolvable au moment du paiement, la Ville de L'Île-Perrot pourrait être tenue de verser une contribution supplémentaire de 306 999 \$ en 2025. La ville a comptabilisé un compte à payer de 306 999 \$ afin de rembourser les anciens participants.

22. Actifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	751 215	651 239
Entre un et deux ans	45 393	25 523
Entre deux et trois ans	14 075	16 497
Plus de trois ans	102 271	57 956
Sous-total	912 954	751 215
Moins : provision pour créances douteuses	117 661	111 835
Total	795 293	639 380

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Puisque la totalité des actifs et passifs financiers de la Ville portent intérêt à taux fixe et qu'aucun d'eux n'est évalué à la juste valeur, une augmentation ou une diminution des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer	5 319 542		
Dette à long terme	2 702 768	4 958 213	6 220 088
Total	8 022 310	4 958 213	6 220 088

27. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le principal reclassement effectué, au 31 décembre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date est présenté à la page S10 (État des flux de trésorerie) du rapport financier. Afin de prendre en compte, dans l'état des flux de trésorerie, l'impact des créditeurs relatifs aux immobilisations, les activités d'investissement - acquisitions d'immobilisations corporelles ont été diminuées de 851 369 \$ et la variation nette des éléments hors caisse - créditeurs et charges à payer / Autres passifs ont été diminué du même montant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	19 135 313	19 552 275		19 552 275	18 654 990
Compensations tenant lieu de taxes	2	272 809	271 619		271 619	264 425
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 117 138	1 127 113		1 127 113	482 832
Services rendus	5	382 083	427 237		427 237	420 599
Imposition de droits	6	907 778	1 903 015		1 903 015	1 346 861
Amendes et pénalités	7	121 000	34 559		34 559	146 166
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	190 010	537 615		537 615	513 674
Autres revenus	10	14 500	29 413		29 413	35 349
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	22 140 631	23 882 846		23 882 846	21 864 896
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		3 384 668		3 384 668	2 046 385
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18		23 928		23 928	159 453
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		3 408 596		3 408 596	2 205 838
	22	22 140 631	27 291 442		27 291 442	24 070 734
Charges						
Administration générale	23	3 610 844	3 273 038	328 157	3 601 195	3 482 584
Sécurité publique	24	3 451 168	3 389 090		3 389 090	3 580 632
Transport	25	4 491 415	4 455 213	691 662	5 146 875	5 125 265
Hygiène du milieu	26	4 209 350	4 008 630	2 005 613	6 014 243	5 264 716
Santé et bien-être	27	127 723	127 787		127 787	121 244
Aménagement, urbanisme et développement	28	942 940	869 791		869 791	800 397
Loisirs et culture	29	3 368 492	3 551 963	427 880	3 979 843	3 353 030
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	467 091	468 792		468 792	251 563
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		3 453 312 (	3 453 312)		
	34	20 669 023	23 597 616		23 597 616	21 979 431
Excédent (déficit) lié aux activités	35	1 471 608	3 693 826		3 693 826	2 091 303

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	1 471 608	3 693 826	2 091 303
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(3 408 596)	(2 205 838)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 471 608	285 230	(114 535)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		3 453 312	2 837 384
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		3 453 312	2 837 384
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	1 033 802)	(1 022 557)	(949 070)
	18	(1 033 802)	(1 022 557)	(949 070)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	(290 221)	(148 756)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			372 698
Excédent de fonctionnement affecté	21			329 312
Réserves financières et fonds réservés	22	(437 806)	(428 122)	(437 556)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(437 806)	(718 343)	115 698
	26	(1 471 608)	1 712 412	2 004 012
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		1 997 642	1 889 477

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	3 408 596	2 205 838
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	234 219)(	113 073)
Sécurité publique	3 (	1 974 928)(	61 528)
Transport	4 (	1 314 723)(	1 446 867)
Hygiène du milieu	5 (	2 697 755)(	2 103 618)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	17 812)
Loisirs et culture	8 (	747 150)(	7 343 753)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	6 968 775)(	11 086 651)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	226 000	3 072 700
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	290 221	148 756
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 713 590	7 533 533
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	540 165	706 800
	19	2 543 976	8 389 089
	20	(4 198 799)	375 138
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(790 203)	2 580 976

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	6 412 321	6 533 204	6 339 813
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 736 138	1 529 628	1 448 285
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	10 804 753	10 374 596	9 888 759
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	466 091	463 702	253 871
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		5 090	(2 308)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 249 720	1 238 084	1 213 627
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		3 453 312	2 837 384
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	20 669 023	23 597 616	21 979 431

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 634 026	3 266 039
Excédent de fonctionnement affecté	2	55 991	34 891
Réserves financières et fonds réservés	3	1 900 991	1 836 036
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5	(625 010)	447 226
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	66 393 669	62 081 649
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	71 359 667	67 665 841
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	3 634 026	3 266 039
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	3 634 026	3 266 039
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus affecté	12.1	55 991	34 891
	13	55 991	34 891
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	55 991	34 891

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve eau et voirie	17.1	942 467	861 435
	18	942 467	861 435
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	600 168	646 245
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	301 319	301 319
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	57 037	27 037
Autres			
▪	30.1		
	31	958 524	974 601
	32	1 900 991	1 836 036

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(
Autres		
▪	43.1 (	)(
	44 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪	55.1 (	)(
	56 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	969 418	902 558
Investissements à financer	65 (	1 594 428)(	455 332)
	66	(625 010)	447 226
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	76 003 086	72 487 623
Propriétés destinées à la revente	68	528 357	528 357
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	76 531 443	73 015 980
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	76 531 443	73 015 980
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	11 987 903)(	11 242 716)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	65 797)(	54 284)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	1 915 926	362 669
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	10 137 774)(	10 934 331)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)	)
	82 (	10 137 774)(	10 934 331)
	83	66 393 669	62 081 649

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de L'Île-Perrot parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur une moyenne des 3 meilleurs salaires pour les cadres et d'un salaire carrière indexé pour les cols blancs et cols bleus pour le service avant le 1er janvier 2014 (une formule différente de calcul de rente s'applique pour les cadres pour les années de service reconnu avant 1994). À compter du 1er janvier 2014, la forme de rente est de type salaire carrière indexé pour tous les participants. Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 9,19 % du salaire en 2023 (9,19 % en 2022). La cotisation de stabilisation s'élève à 1,37 % du salaire en 2023 (1,37 % en 2022). Les cotisations annuelles de la Ville sont identiques à celles des participants.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 553 000	455 000
Charge de l'exercice	4 (593 000)	(574 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 653 000	672 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 613 000	553 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 19 116 000	18 308 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (19 116 000)	(18 308 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 613 000	553 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 613 000	553 000
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 613 000	553 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	692 000	793 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	(269 000)	(408 000)
	20	423 000	385 000
Cotisations salariales des employés	21 ()	()	()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()	()
	23	423 000	385 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	175 000	150 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Autres	29.1		45 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	598 000	580 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	997 000	972 000
Rendement espéré des actifs	32 ()	1 002 000	(978 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(5 000)	(6 000)
Charge de l'exercice	34	593 000	574 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	643 000	852 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()	1 002 000	(978 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(359 000)	(126 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	124 000	(122 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	998 000	1 260 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	18 593 000	17 341 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	2 326 000	2 175 000
DMERCA du nouveau volet	45	10	18
DMERCA de l'ancien volet	46	18	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	27	27
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,45 %	5,43 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,43 %	5,56 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	1 500	1 596
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	1 500	1 596

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7
Description du régime		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	6 516	5 817
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	21 958	19 601
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	5 585	5 679
	121	27 543	25 280

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	14 719 012	15 104 187	14 267 370
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	14 719 012	15 104 187	14 267 370
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 506 353	1 466 432	1 506 939
Égout	13	912 492	911 060	913 488
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 581 987	1 623 769	1 548 506
Autres				
▪ Réserve eau et voirie	16.1	251 851	273 355	253 064
Centres d'urgence 9-1-1	17	56 024	66 920	59 515
Service de la dette	18	107 594	106 552	106 108
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 416 301	4 448 088	4 387 620
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 416 301	4 448 088	4 387 620
	27	19 135 313	19 552 275	18 654 990

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	38 606	37 596	36 600
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	67 106	67 054	65 278
Cégeps et universités	32	21 463	21 447	20 879
Écoles primaires et secondaires	33	145 634	145 522	141 668
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	272 809	271 619	264 425
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	272 809	271 619	264 425

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		45 975	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51	35 040	134 792	6 421
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56	30 000		
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59	14 595		
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	37 500		
Réseau de distribution de l'eau potable	64	109 676	64 099	13 479
Traitement des eaux usées	65	47 003	36 687	36 657
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	139 000	143 948	187 576
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	5 650		
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			5 539
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	1 776	26 912	4 717
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	92 764	72 167	48 064
Autres	85	14 000	12 400	(1 050)
Réseau d'électricité	86			
	87	527 004	536 980	301 403

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91		1 030 000	
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94		247 662	148 320
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		1 973 132	1 686 584
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106			23 434
Réseaux d'égout	107		31 874	188 047
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124		102 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		3 384 668	2 046 385

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133			
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	590 134	590 133	181 429
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	590 134	590 133	181 429
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 117 138	4 511 781	2 529 217

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	22 475	54 470	40 925
Sécurité civile	148			35
Autres	149	6 500	8 624	4 091
	150	28 975	63 094	45 051
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159	45 000	68 433	56 572
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	45 000	68 433	56 572

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	73 975	131 527	101 623

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	185	400	435	676
Évaluation	186	500	650	
Autres	187	8 550	11 339	8 024
	188	9 450	12 424	8 700
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	11 470	11 850	18 512
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194	11 470	11 850	18 512
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	33 348	37 857	1 200
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	33 348	37 857	1 200
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			2 025
Matières recyclables	209			4 075
Autres	210			300
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214			6 400

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	253 240	229 804	206 848
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	600	3 775	77 316
Autres	227			
	228	253 840	233 579	284 164
Réseau d'électricité	229			
	230	308 108	295 710	318 976
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	382 083	427 237	420 599

ANALYSE DES REVENUS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	39 950	82 923	84 389
Droits de mutation immobilière	233	852 828	1 805 092	1 251 331
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	15 000	15 000	11 141
	236	907 778	1 903 015	1 346 861
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	121 000	34 559	146 166
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	190 010	537 615	513 674
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	10 000		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	4 500	2 910	2 434
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249		50 431	192 368
	250	14 500	53 341	194 802
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	436 262	408 780	328 157	736 937	399 895
Greffé et application de la loi	2	582 743	538 128		538 128	483 398
Gestion financière et administrative	3	1 440 112	1 159 002		1 159 002	1 340 226
Évaluation	4	80 083	79 742		79 742	77 703
Gestion du personnel	5	482 299	484 577		484 577	419 326
Autres						
▪ Communication	6.1	589 345	602 809		602 809	762 036
	7	3 610 844	3 273 038	328 157	3 601 195	3 482 584
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 727 303	1 445 317		1 445 317	1 687 397
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9	1 599 511	1 708 146		1 708 146	
Autres	10					1 523 123
Sécurité civile	11		138 295		138 295	287 556
Autres	12	124 354	97 332		97 332	82 556
	13	3 451 168	3 389 090		3 389 090	3 580 632
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 383 770	2 508 342	691 662	3 200 004	3 019 520
Enlèvement de la neige	15	1 309 600	1 158 584		1 158 584	1 320 477
Éclairage des rues	16	61 864	53 867		53 867	68 087
Circulation et stationnement	17	174 412	178 187		178 187	158 834
Transport collectif						
Transport en commun	18	561 769	556 233		556 233	535 329
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					23 018
	22	4 491 415	4 455 213	691 662	5 146 875	5 125 265

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	844 463	886 958	2 005 613	2 892 571	1 227 372
Réseau de distribution de l'eau potable	24	818 745	612 488		612 488	773 654
Traitement des eaux usées	25	688 061	757 965		757 965	996 094
Réseaux d'égout	26	76 741	80 463		80 463	505 637
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	369 815	364 208		364 208	317 806
Élimination	28	361 997	322 382		322 382	311 095
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	428 948	424 906		424 906	426 554
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	439 126	426 061		426 061	406 285
Traitement	32	126	6 479		6 479	4 029
Matériaux secs	33	58 418	54 737		54 737	52 532
Autres	34					
Plan de gestion	35	42 560	41 784		41 784	43 902
Autres	36					
Cours d'eau	37	690	690		690	699
Protection de l'environnement						
Autres	39	79 660	29 509		29 509	199 057
	40	4 209 350	4 008 630	2 005 613	6 014 243	5 264 716
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	127 723	127 787		127 787	121 244
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	127 723	127 787		127 787	121 244

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	797 126	724 518		724 518	663 174
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	142 114	144 343		144 343	136 202
Tourisme	50	3 700	930		930	1 021
Autres	51					
Autres	52					
	53	942 940	869 791		869 791	800 397
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	665 331	1 001 387	311 561	1 312 948	713 352
Patinoires intérieures et extérieures	55	93 154	82 192		82 192	91 939
Piscines, plages et ports de plaisance	56	308 034	260 536	116 319	376 855	313 921
Parcs et terrains de jeux	57	1 205 060	1 118 171		1 118 171	1 262 883
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	267 090	272 562		272 562	195 065
	61	2 538 669	2 734 848	427 880	3 162 728	2 577 160
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	742 163	729 916		729 916	621 458
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	87 660	87 199		87 199	154 412
	67	829 823	817 115		817 115	775 870
	68	3 368 492	3 551 963	427 880	3 979 843	3 353 030

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	435 079	441 428		441 428	245 012
Autres frais	71	31 012	22 274		22 274	8 859
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72		(5 000)		(5 000)	(6 000)
Autres	73	1 000	10 090		10 090	3 692
	74	467 091	468 792		468 792	251 563
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		3 453 312 (	3 453 312)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 983 546	1 673 069
Usines de traitement de l'eau potable	2	106 877	201 692
Usines et bassins d'épuration	3		228 857
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 246 919	1 412 274
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	566 334	269 269
Autres infrastructures	11	79 737	76 487
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	9 058	66 976
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 080 604	7 077 336
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	103 490	34 593
Ameublement et équipement de bureau	18	95 543	47 105
Machinerie, outillage et équipement divers	19	88 135	(1 007)
Terrains	20	73 017	
Autres	21	535 515	
	22	6 968 775	11 086 651

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 983 546	1 673 069
Usines de traitement de l'eau potable	2	106 877	201 692
Usines et bassins d'épuration	3		228 857
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	1 892 990	1 758 030
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 985 362	7 225 003
	12	6 968 775	11 086 651

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	835 326			835 326
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	10 099 005	225 900	1 022 457	9 302 448
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	10 934 331	225 900	1 022 457	10 137 774
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	362 669	1 618 600	65 343	1 915 926
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	362 669	1 618 600	65 343	1 915 926
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	362 669	1 618 600	65 343	1 915 926
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	362 669	1 618 600	65 343	1 915 926
	19	11 297 000	1 844 500	1 087 800	12 053 700
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	11 297 000	1 844 500	1 087 800	12 053 700

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	12 053 700
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 594 428
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	1 915 926
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 732 202
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	11 732 202
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	220 463
Communauté métropolitaine	16	191 396
Autres organismes	17	1 537 000
Endettement total net à long terme	18	13 681 061
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	13 681 061
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	101 935	106 629	100 694
Sécurité publique				
Police	4	1 511	1 512	3 435
Sécurité incendie	5	22 191	22 248	16 791
Sécurité civile	6			
Autres	7	19 048	17 679	9 354
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	622	622	1 567
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	556 417	544 617	572 877
Cours d'eau	13	690	690	699
Protection de l'environnement	14	2 211	2 209	1 955
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	127 723	127 787	121 244
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	156 715	152 986	136 409
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	138 965	142 277	136 202
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	5 231	5 232	4 815
Activités culturelles	23	116 461	113 596	107 585
Réseau d'électricité				
	24			
	25	1 249 720	1 238 084	1 213 627

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	6 968 775	11 086 651
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	6 968 775	11 086 651

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	33,00	35,00	52 732,00	2 502 406	611 478	3 113 884
Professionnels	2						
Cols blancs	3	17,00	33,00	31 416,00	996 437	285 284	1 281 721
Cols bleus	4	47,00	38,00	62 700,00	1 900 800	475 876	2 376 676
Policiers	5						
Pompiers	6	35,00	20,00	50 843,00	854 749	113 351	968 100
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	132,00		197 691,00	6 254 392	1 485 989	7 740 381
Élus	9	7,00			278 812	43 639	322 451
	10	139,00			6 533 204	1 529 628	8 062 832

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		602 989	1 370 143		1 973 132
Réseau de distribution de l'eau potable	3	64 099				64 099
Traitement des eaux usées	4	36 687				36 687
Réseaux d'égout	5		9 741	22 133		31 874
Autres	6	962 440	1 379 662	17 912	45 975	2 405 989
	7	1 063 226	1 992 392	1 410 188	45 975	4 511 781

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	17 545	9 415
	4	17 545	9 415
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	149 195	80 061
Enlèvement de la neige	12	2 804	1 505
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	151 999	81 566
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	61 255	32 871
Réseau de distribution de l'eau potable	18	209 437	112 388
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	270 692	145 259
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	25 468	13 667
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	3 088	1 656
Autres	40		
	41	28 556	15 323
Réseau d'électricité			
	42		
	43	468 792	251 563

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Séguin	1.1	Maire	70 374	19 692	67 354	
Denis Ladouceur	1.2	Conseiller	20 696	10 348		
Nancy Pelletier	1.3	Conseiller	20 696	10 348		
Marc Deslauriers	1.4	Conseiller	20 696	10 348		
Gabrielle Labbé	1.5	Conseiller	20 696	10 348		
Pierre-Yves L'Heureux	1.6	Conseiller	20 696	10 348		
Olivier Prigent	1.7	Conseiller	20 696	10 348		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 1 500 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 343 206 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 2023-10-331

b) Date d'adoption de la résolution

86 2023-10-10

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 582

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 357

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 225

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐
☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-07-15

Nom du signataire : Jean St-Antoine

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : 2025-07-16

Date et heure de la dernière modification : 2025-07-16 08:42